

Date de la convocation :

Le 26 Septembre 2017

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 10

Votants : 12

COMMUNE DE MAGNET

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf septembre à 20 heures 15 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame FAYOLLE Carole, Maire.

Présents : Mmes Carole FAYOLLE, Véronique TRIBOULET, Stéphanie BOUTROUX, Odile VILLENEUVE, Mrs Jean-Guy GENESTE, Christian MOREAU, Jean-Louis MERCIER, Franck BERCHEM, Thierry MAROLLES, Fabrice POTHIER.

Excusés : M. Franck ROYER, Mme Roberte NEBOUT

Procurations : Franck ROYER donne pouvoir à Carole FAYOLLE et Roberte NEBOUT donne pouvoir à Jean-Guy GENESTE.

Secrétaire de séance : Véronique TRIBOULET

Délibération n° 2017 / 09 / 29 / 035

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES : TARIF MINIMUM

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que lors des locations de la salle des fêtes pendant l'été, la consommation d'électricité est moindre (environ 1 €), elle propose au Conseil Municipal de ne pas facturer de si petites sommes aux locataires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition, et fixe à 5 € (cinq euros) le minimum à facturer.

Pour extrait conforme, le 10 octobre 2017
Le Maire, Carole FAYOLLE

Rendue exécutoire :

Reçue en Sous-Préfecture le.....

Publiée ou notifiée le.....



SOUS-PREFECTURE DE VICHY
DOCUMENT REÇU LE

12 OCT. 2017

VU POUR VALOIR RÉCÉPISSÉ